



# **RAPPORT DES ORIENTATIONS BUDGETAIRES 2025**

***Conseil municipal du 28 février 2025***



# Contexte macro-économique et financier

**CONTEXTE INTERNATIONAL, EUROPEEN ET NATIONAL**, caractérisé principalement par :

**Situation économique internationale** > Stabilité de la croissance économique mondiale

- \* Prévion de croissance du PIB mondial d'environ 3 % par an en 2024 et en 2025
- \* Incertitudes élevées, avec tensions géopolitiques, volatilité des marchés financiers et impact des élections américaines

**Économie zone UE** > Retour modeste de la croissance et la poursuite du processus de désinflation

- \* Croissance du PIB de 0,9 % en zone UE
- \* Diminution de l'inflation globale passant de 5,4 % en 2023 à 2,4 % en 2024 ; prévisions d'inflation à hauteur de 2,1 % en 2025, puis 1,9 % en 2026
- \* Incertitudes liées aux risques géopolitiques (prolongation de la guerre Russie-Ukraine ; intensification du conflit au Moyen-Orient), pouvant entraîner des risques pour la sécurité énergétique

**Contexte économique national**

- \* Croissance en 2024 à 1,1 %, avec une activité principalement soutenue par les exportations et la demande publique
- \* Prévion de croissance stable en 2025 à 1,1 % malgré un contexte d'effort marqué sur les finances publiques, avec notamment une reprise de la consommation des ménages grâce au reflux de l'inflation et aux gains de pouvoir d'achat
- \* Poursuite de la diminution de l'inflation, passant de 2,1 % en 2024, à une prévision à 1,8 % en 2025

## **LOI DE FINANCES 2025**

- 
- \* Stratégie pluriannuelle de redressement des comptes publics, pour baisser le déficit public à 5 % du PIB dès 2025, et à 3 % à l'horizon 2029
  - \* Mesures contraignantes impactant les budgets des collectivités : création d'un « fonds de précaution », réduction du Fonds vert, augmentation des taux de cotisation CNRACL de 12 % sur 4 ans dès l'exercice 2025
  - \* Incertitudes liées aux mesures relatives au FCTVA, dont le précédent gouvernement avait envisagé une baisse du taux de 16,404 % à 14,85 %



## Rapport des orientations budgétaires – Budget principal

- ✓ Résultats de l'exercice 2024
- ✓ Evolution des niveaux d'épargne 2023-2024
- ✓ Etat de la dette
- ✓ Orientations budgétaires 2025
  - Section de fonctionnement
  - Section d'investissement



# Budget principal / Résultats Exercice 2024

Le **compte administratif provisoire 2024** donne les résultats suivants :

Section de Fonctionnement		
	2023	2024
Recettes	2 224 272,36 €	2 295 779,56 €
Dépenses	1 829 131,91 €	1 879 321,77 €
<b>Résultat Exercice</b>	<b>395 140,45 €</b>	<b>416 457,79 €</b>
Résultat N-1 reporté	312 808,52 €	307 677,07 €
<b>Résultat cumulé</b>	<b>707 948,97 €</b>	<b>724 134,86 €</b>

En **section de fonctionnement intégrant l'impact de l'inflation**, les frais de fonctionnement incompressibles des services et les orientations budgétaires 2024, le résultat cumulé est en légère hausse par rapport à l'exercice précédent et s'établit à **724 134,86 €**.

Les recettes de fonctionnement ont progressé de 3,17 % (+ 70 506 €), alors que les dépenses de fonctionnement progressent de 2,74 % (soit + 50 190€).

En **section d'investissement**, le résultat cumulé sera déficitaire à hauteur de 185 797,45 €. Les dépenses réalisées ont légèrement augmenté, malgré des projets structurants en cours d'élaboration (liaison douce entre le centre-bourg et le domaine du Baugé, l'extension et la rénovation de la mairie, l'aménagement de la traversée du centre-bourg).

Section d'Investissement		
	2023	2024
Recettes	710 510,35 €	611 375,59 €
Dépenses	589 391,71 €	646 704,19 €
<b>Résultat Exercice</b>	<b>121 118,64 €</b>	<b>-35 328,60 €</b>
Résultat N-1 reporté	-271 587,49 €	- 150 468,85 €
<b>Résultat cumulé</b>	<b>-150 468,85 €</b>	<b>-185 797,45 €</b>

Des opérations de moindre envergure financière ont été menées sur l'exercice : rénovation des berges de l'étang de la chevalerie, aménagement des trottoirs rue curie, aménagement du cimetière (allées), végétalisation de la place de la république, mise en place d'un abri vélo, sonorisation des rues, acquisition d'un tracteur tondeuse, serveur informatique de la mairie, équipements des bâtiments publics, balises individuelles de sécurité, etc.

Les orientations budgétaires 2025 présentées dans le présent rapport ont été élaborées sur une **proposition d'affectation du résultat de fonctionnement établie comme suit** :

Résultat 2024 – montant à affecter :	724 134,86 €
Recettes Fonctionnement 2025 – excédent reporté (c/ 002) :	301 570,93 €
Recettes Investissement 2025 – excédents capitalisés (c/ 1068) :	422 563,93 €



# Budget principal

## Evolution des niveaux d'épargne 2023-2024

	CA 2023	CA 2024 estimé
Excédent de fonctionnement reporté N-1	312 808,52 €	307 677,07 €
Recettes réelles de fonctionnement	2 224 272,36 €	2 295 779,56 €
Sous-total Recettes de fonctionnement	2 537 080,88 €	2 603 456,63 €
Dépenses réelles de fonctionnement	1 792 987,07 €	1 846 312,09 €
Marge brute ou épargne de gestion	<b>744 093,81 €</b>	<b>757 144,54 €</b>
Frais financier DF chapitre 66	36 144,84 €	33 009,68 €
Epargne brute	<b>707 948,97 €</b>	<b>724 134,86 €</b>
Capital de la dette DI chapitre 16	148 657,07 €	149 523,46 €
Epargne nette	<b>559 291,90 €</b>	<b>574 611,40 €</b>

Légère hausse des niveaux d'épargne en 2024 compte-tenu de l'évolution plus rapide des recettes de fonctionnement par rapport aux dépenses de fonctionnement.

L'épargne brute, qui correspond au résultat de la section de fonctionnement 2024 qui sera à affecter sur l'exercice 2025, s'établit à **724 134,86 € (soit + 16 186 € environ)**.

L'épargne nette, qui correspond aux marges de manœuvre en matière d'investissement après remboursement du capital de la dette, augment légèrement et s'établit à **574 611,40 €**.

### Comparaison des niveaux d'épargne avec les communes de même strate

	Nogent s/ Vernisson 2024	Niveau moyen 2023
Epargne de gestion en € / habitant	290,65 €	221,00 €
Epargne brute en € / habitant	277,98 €	208,00 €
Epargne nette en € / habitant	220,58 €	130,00 €



# Budget principal / Etat de la dette

	CA 2023	CA 2024
Capital restant dû au 01/01/N	1 607 220,75 €	1 458 563,68 €
Remboursement capital de la dette	148 657,07 €	149 273,46 €
Nouvel emprunt	0,00 €	0,00 €
Capital restant dû au 31/12/N	1 458 563,68 €	1 309 314,85 €
Variation de l'encours		
Encours de la dette en € / habitant	558,41 €	502,61 €
Poids de la dette en années de recettes courantes	0,66	0,58
Poids de la dette en années d'épargne brute	2,06	1,81

Les **emprunts contractés par la commune** correspondent à trois opérations d'équipement :

- construction de la médiathèque : emprunt de 500 000 €
- construction de l'école élémentaire : total des emprunts de 1 200 000 €
- construction de l'école maternelle : emprunt d' 1 000 000 €

À la clôture de l'exercice 2024, l'**encours de la dette** s'établit à **502,61 € par habitant**, en deçà du niveau moyen des communes de même strate (700 € par habitant).

**Sur l'exercice 2025, la dette en capital à rembourser sera de 149 908,03 €.**

Les intérêts de la dette seront en baisse à 30 000 €, en raison de la baisse du taux du livret A sur lequel sont adossés les emprunts contractés pour l'école élémentaire.

Les investissements réalisés depuis le début du mandat s'effectuent sur fonds propre, permettant le **désendettement progressif de la commune**. Le tableau ci-contre indique l'**évolution du capital de la dette à rembourser sur 10 ans**.

Ratios Dette	Nogent sur Vernisson 2024	Niveau moyen 2023 communes 2 500 à 5 000 hab
Encours de la dette en € / habitant	502,61 €	700,00 €
Capacité de désendettement en année (poids de la dette / épargne brute)	1,81 ans	3,4 ans

Exercice	2025	2027	2030	2035
<i>Extinction emprunt</i>		<i>Médiathèque</i>	<i>Ecole élémentaire emprunt CE</i>	<i>Ecole élémentaire totalité emprunts</i>
<b>Capital de la dette à rembourser</b>	<b>149 908,03 €</b>	<b>117 900,64</b>	<b>94 444,44 €</b>	<b>50 000,00 €</b>





# Budget principal / Orientations budgétaires 2025

## Section de fonctionnement

La **section de fonctionnement du budget primitif** est construite autour d'orientations budgétaires reflétant les choix de l'équipe municipale, tout en intégrant les impacts de l'inflation sur les charges à caractère général, les frais de fonctionnement incompressibles des services et bâtiments communaux, et les mesures catégorielles sur les frais de personnel. La section s'équilibre à hauteur de **2 537 649,47 €**, en prenant en compte un excédent reporté N-1 de 301 570,93 €

En plus des charges liées au fonctionnement des services (frais de fonctionnement des bâtiments, contrats de prestations, etc.), les **dépenses prévisionnelles** prennent donc en compte les orientations suivantes :

### **Services de proximité à la population**

- Recours au personnel saisonnier pour renforcer l'action des services techniques sur la période estivale
- Maintien de l'engagement de l'équipe municipale concernant un service de police municipale composé de 2 agents, afin de poursuivre le développement d'une police de proximité
- Poursuite de la modernisation de la gestion quotidienne des services (outils de dématérialisation, etc.)
- Conventionnement avec le SDIS du Loiret pour la mise à disposition d'un agent des services techniques au centre d'incendie et de secours de la Commune

### **Politique culturelle**

- Médiathèque communale avec la pérennisation des budgets d'acquisition de documents et de la ludothèque, et le maintien de la gratuité de l'accès tant pour les nogentais que pour les habitants des communes limitrophes
  - 562 inscrits à la médiathèque répartis comme suit : 254 enfants et 308 adultes, représentant 388 nogentais et 174 hors commune
  - hausse des inscrits par rapport à 2024 avec 59 nouveaux inscrits, répartis comme suit : 27 enfants et 32 adultes, représentant 41 nogentais et 18 hors commune
- Poursuite du développement des animations à destination de la petite enfance et du public scolaire à la médiathèque, mais aussi des actions culturelles tout public (expositions, concours photo, spectacle vivant, ciné mon village, etc.) soit à la médiathèque soit dans d'autres espaces publics
- Réflexion sur la mise en œuvre de la Micro-Folie à la médiathèque communale



# Budget principal / Orientations budgétaires 2025

## Section de fonctionnement

### **Politique Enfance Jeunesse**

- Réflexion autour du recrutement d'un coordonnateur enfance-jeunesse
- Organisation des services scolaires et périscolaires, avec une réflexion sur l'extension du taux d'encadrement sur la garderie périscolaire du matin très fréquentée par les familles, et avec le maintien des taux d'encadrement sur la garderie périscolaire du soir et sur la pause méridienne, et le nombre d'ETP à l'école maternelle (3,45 ETP)
- Maintien du nombre d'agents (3,45 ETP) à l'école maternelle, en fonction du nombre de classes et du projet d'accueil des toutes petites sections
- Restauration scolaire avec des menus comportant 25% de composants bio et 25 % de repas végétarien pour tous, et poursuite de la tarification sociale « cantine à 1 euro » pour les familles les plus modestes, avec une extension du dispositif de tarification à la 2<sup>ème</sup> tranche de facturation
- Participation de la commune au projet de classe découverte de l'école élémentaire (4 classes) pour un budget de 20 000 €

### **Actions en faveur de l'insertion sociale et professionnelle, notamment à destination des jeunes**

- Accueil et formation de deux apprentis au sein des services communaux dans les domaines de la petite Enfance et des espaces verts (budget global salaires et frais de formation de 21 000 €)
- Poursuite de l'accueil d'un chantier Jeunes International avec Concordia (budget de 3 000 €, hors matériaux à fournir pour le chantier)
- Accueils réguliers de stagiaires dans l'ensemble des services communaux
- Participation annuelle au DUO DAY
- Conventionnement pour l'accueil de TIG (Travail d'intérêt général) aux services techniques en collaboration avec le SPIP
- Maintien de la subvention annuelle versée au C.C.A.S., à 18 000 euros, pour ses actions, notamment à destination du public jeune (logement partagé, pass'permis, etc.)



# Budget principal / Orientations budgétaires 2025

## Section de fonctionnement

### **Environnement et Transition écologique**

- Végétalisation des espaces publics, sauvegarde des trames bleues et vertes et mise en œuvre de la Charte de l'arbre
- Investissement global sur les espaces verts, dont une externalisation avec des contrats d'entretien pour le stade et pour le site de l'espace des étangs (budget de 40 000 €)
- Candidature pour la 2<sup>ème</sup> fleur du label « Villes et Villages fleuris »
- Ecopâturage sur la zone humide de l'étang du gué mullet, avec mise en place en 2025 d'un abri pour les animaux suite à la rigueur de l'hiver 2024-2025
- Poursuite des projets tutorés avec la classe BTS GPN (Gestion et Protection de la Nature) du LEGTA des Barres
- Réflexion en cours sur la candidature pour le classement du site de l'étang du gué mullet en zone ENS (Espace Naturel Sensible)
- Réflexion en cours sur la mise en œuvre de panneaux photovoltaïques sur des bâtiments publics, afin d'organiser une autoconsommation et de réaliser des économies d'énergies

**Soutien du tissu associatif** avec le maintien des niveaux de subvention et l'aide exceptionnelle à la prise en charge des frais sacem

### ***Précision sur la construction budgétaire de la section de fonctionnement***

*Les dépenses de fonctionnement comprennent une augmentation du virement à la section d'investissement (chap 023) qui est proposé à hauteur de 420 000 euros (275 000 euros en 2024).*

*Cette augmentation du virement est rendue possible par la reprise de la provision de 100 000 euros en recettes (chap 78). Cette provision a été constituée depuis le début du mandat, afin de permettre le financement des dépenses d'investissement liées au projet de mandat.*



# Budget principal / Orientations budgétaires 2025

## Section de Fonctionnement

### Dépenses de fonctionnement BP-CA 2024 / BP 2025

Chapitres budgétaires	BP 2024	CA 2024	BP 2025
Chap 011- Charges à caractère général	801 535,00 €	707 398,61 €	821 435,00 €
Chap 012- Charges de personnel	1 058 000,00 €	982 960,83 €	1 076 000,00 €
Chap 014- Atténuation de produits	16 000,00 €	1 018,00 €	10 000,00 €
Chap 65- Autres charges de gestion courante	150 000,00 €	121 328,75 €	147 000,00 €
Chap 66- Charges financières	40 000,00 €	33 009,68 €	31 500,00 €
Chap 67- Charges exceptionnelles	5 538,21 €	0,00 €	3 137,87 €
Chap 68- Dotations aux provisions	1 000,00 €	1 000,00 €	1 000,00 €
Chap 042- Op d'ordre de transfert entre sections	13 525,00 €	32 605,90 €	27 576,60 €
Chap 023- Virement à la section d'investissement	275 000,00 €	0,00 €	420 000,00 €
<b>Total Dépenses de fonctionnement</b>	<b>2 360 598,21 €</b>	<b>1 876 321,77 €</b>	<b>2 537 649,47 €</b>



# Budget principal / Orientations budgétaires 2025

## Section de fonctionnement

Les **recettes prévisionnelles de la section de fonctionnement** s'articulent principalement autour des trois grandes masses suivantes :

**Recettes fiscales** (66 % des ressources de la section hors résultat reporté) > **1 480 064,54 €**

Principales recettes de fonctionnement, le budget prévisionnel prend en compte la **hausse des bases prévisionnelles d'imposition de 1,7 %** annoncée dans la loi de finances 2025 (+3,8 % sur l'exercice 2024), **avec une proposition de maintien des taux communaux sur la taxe foncière bâtie et la taxe foncière non bâtie** sur lequel le conseil devra se prononcer, soit une évaluation provisoire du produit attendu à hauteur de 815 000 €.

Depuis 2024, la règle de lien entre les différentes taxes locales a été assouplie, et permet désormais à la commune d'agir de façon distincte sur le taux de taxe d'habitation sur les résidences secondaires (qui était figé depuis 2017 et la réforme de la taxe d'habitation) sans répercussion sur les taux de taxe foncière. Le conseil devra se prononcer sur l'utilisation de cet assouplissement de la règle de lien entre les différentes taxes, dont le calcul 2025 sera communiqué en même temps que les bases prévisionnelles d'imposition, courant mars 2025.

Taxes locales	Taux proposés	Moyenne nationale	Moyenne Départementale
Taxe foncière (bâti)	31,88	38,28	47,57
Taxe foncière (non bâti)	28,46	50,44	46,11
Taxe d'habitation	11,81*	22,98	21,85

*\*possibilité d'utiliser l'assouplissement de la règle de lien*

Les recettes fiscales comprennent également la taxe sur les pylônes électriques (119 500 €), la taxe sur la consommation finale d'électricité (55 000 €), l'attribution de compensation versée par la communauté de communes (427 565,54 €), la taxe additionnelle aux droits de mutation (40 000 €).



# Budget principal / Orientations budgétaires 2025

## Section de fonctionnement

**Recettes liées aux dotations, participations et subventions de fonctionnement** (22 % des ressources de la section hors résultat reporté) > 480 333 €

Ces recettes sont principalement composées par les dotations de l'Etat à la commune, et notamment par la dotation forfaitaire (125 000 €), la dotation de solidarité rurale (165 000 €), ou encore la dotation de compensation des exonérations de TF liées de la réforme des valeurs locatives des établissements industriels (150 000 €)

Sont également comprises les recettes de fonctionnement permettant à l'équipe municipale de financer certaines orientations politiques, par exemple :

- aide de l'état pour la tarification sociale de la restauration scolaire « cantine à 1 € » (aide de 3 € par repas facturé à 1 €, soit environ 10 000 € / an)
- dotation de l'état pour le service des cartes d'identité et passeports, qui permet le financement d'heures complémentaires pour le service (prime annuelle fixe de possession 9 000 € + prime éventuelle de productivité selon nombre de titres réalisés en année N-1)
- aide de la CAF du Loiret pour le fonctionnement de la garderie périscolaire (en moyenne 3 000 €)
- aide du Département du Loiret pour la mise en œuvre d'une programmation culturelle de proximité (1 500 €)

**Recettes liées aux services et au domaine** (6 % des ressources de la section, hors résultat reporté) > 127 180€

L'évaluation de ces recettes propres concerne les services aux familles (garderie et restaurant scolaire), les locations de salle, les concessions dans le cimetière, etc.

Les tarifs principaux communaux ont été révisés en décembre 2024, pour prendre en compte la hausse des frais de fonctionnement (fluides / électricité). Les tarifs des services aux familles ont été révisés à la rentrée scolaire 2024-2025, avec le maintien de la facturation de la garderie au ¼ d'heure pour répondre aux attentes des usagers, et l'élargissement de la tarification sociale de la cantine à 1 € à la 2<sup>nd</sup>e tranche de facturation aux familles, basée sur les quotients familiaux.

Sont également comprises les recettes liées à la mutualisation et à la mise à disposition des services et bâtiments, auprès de la communauté de communes, des communes limitrophes, ou du CFA Est Loiret.



# Budget principal / Orientations budgétaires 2025

## Section de Fonctionnement

### Recettes de fonctionnement BP-CA 2024 / BP 2025

Chapitres budgétaires	BP 2024	CA 2024	BP 2025
Chap 013- Atténuations de charges	10 000,00 €	4 783,13 €	10 000,00 €
Chap 70- Produits des services	114 395,00 €	140 793,76 €	127 180,00 €
Chap 73- Impôts et taxes	467 493,14 €	514 977,79 €	487 565,54 €
Chap 731- Fiscalité locale	951 500,00 €	999 057,84 €	992 500,00 €
Chap 74- Dotations et participations	469 833,00 €	546 538,67 €	480 333,00 €
Chap 75- Autres produits de gestion courante	38 000,00 €	62 089,24 €	38 000,00 €
Chap 77- Produits spécifiques	0,00 €	1 996,00 €	0,00 €
Chap 78- Reprises amort., dépréciations, provisions	0,00 €	291,96 €	100 000,00 €
Chap 042- Op d'ordre de transfert entre sections	1 700,00 €	0,00 €	500,00 €
R002- Excédent reporté N-1	307 677,07 €	307 677,07 €	301 570,93 €
<b>Total Recette de fonctionnement (cumulé avec N-1)</b>	<b>2 360 598,21 €</b>	<b>2 603 456,63 €</b>	<b>2 537 649,47 €</b>



# Budget principal / Orientations budgétaires 2025

## Section d'investissement

La **section d'investissement du budget primitif** est construite autour d'orientations budgétaires reflétant le projet de mandat de l'équipe municipale, auxquels s'ajoutent les investissements nécessaires au fonctionnement des équipements et services communaux. La section s'équilibre à **1 417 382,49 €**.

Les **enjeux liés au développement durable et à la transition écologique** ont défini deux investissements importants prévus en autorisations de programme, dont les travaux de réalisation sont inscrits au projet de budget primitif 2025 :

- création de la liaison douce entre le centre-bourg et le domaine du baugé (AP à réviser à 363 482 € avec un CP 2025 de 350 000 €) : ce projet, lauréat du plan France Relance Vélo, s'inscrit dans le cadre du développement des mobilités douces sur le territoire communal ; il comprend également dans sa phase 1 un réaménagement du parvis du château, rue pasteur, afin de permettre le passage de la liaison cyclable.

- extension et rénovation de la mairie (AP à réviser à 394 901,20 € avec un CP de 385 000 €) : ce projet comprend l'extension de l'accueil du public et des travaux de rénovation visant à améliorer la performance thermique du bâtiment (changement des menuiseries, isolation extérieure du bâti), et devrait permettre d'améliorer l'accueil des usagers et les conditions de travail des élus et des services. En phase 2, une modernisation de la salle du conseil municipal et des mariages est également prévue.

Des **études** restent engagées sur le projet de budget primitif, **toujours en lien avec les enjeux de transition écologique** :

- étude thermique et étude de faisabilité géothermique de deux sites communaux, mairie et complexe sportif gymnase-dojo (10 501,92 €) : ces études devraient permettre, en plus d'orienter des travaux de réhabilitation des bâtiments concernés, de définir des modes de chauffage pertinents et permettant la réalisation d'économies d'énergie

- étude de l'aménagement de la traversée nord-sud du centre-bourg (59 082 €), avec notamment des objectifs de végétalisation, de décarbonisation et de promotion des mobilités douces



# Budget principal / Orientations budgétaires 2025

## Section d'investissement

L'**amélioration de l'environnement et du cadre de vie des habitants** oriente également les dépenses d'investissement avec les opérations suivantes :

- aménagement pêche famille à l'étang du gué mulot, en partenariat avec la fédération de pêche (10 000 €)
- finalisation de l'aménagement du cimetière (AP à réviser à 87 000 € avec un CP 2025 de 22 000 €) subventionné par la DETR, avec végétalisation des espaces publics, suite à la rénovation des allées principales sur l'exercice 2024
- aménagement de la voirie, des trottoirs et des stationnements, avec notamment : sécurisation d'une intersection au Baugé avec la mise en place d'un îlot central (2 550 €), création de places de parking enherbées sur le site de l'étang du gué mulot (19 342,80 €), écluses asymétriques rue du 11 novembre (30 000 €), rénovation des trottoirs rue de Vilmorin (35 000 €), création d'un passage piéton PMR avenue Tribout (7 500 €)

Des travaux de **rénovation des équipements communaux** sont prévus au budget primitif :

- pôle sportif : rénovation de la toiture du tennis couvert (15 000 €), sonorisation du gymnase (3 905 €), défibrillateur extérieur (2 800 €)
- pôle scolaire : rénovation des portes automatiques du restaurant scolaire (9 000 €), rénovation de la chaudière bois (12 321,32 €)

Ainsi que des actions dans le **domaine de la culture et du patrimoine** :

- médiathèque : éclairage extérieur (2 082 €), réagencement des espaces lecture (1 500 €)
- création d'un parcours nogentais retraçant l'histoire de la commune et mettant en valeur certains éléments patrimoniaux (9 000 €)
- Mise en œuvre de la Micro-folie (44 700 €)

Enfin, comme évoqué, le projet de budget primitif prend en compte les **dépenses d'investissement relatives au fonctionnement quotidien des services** :

- matériel informatique et logiciels métiers : 17 000 €
- matériel divers services techniques : 5 000 €



# Budget principal / Orientations budgétaires 2025

## Section d'Investissement

### Dépenses d'investissement BP-CA 2024 / BP 2025

Chapitres budgétaires	BP 2024	CA 2024	RàR 2024	BP 2025
Chap 20- Immobilisations incorporelles	50 000,00 €	30 501,25 €	10 501,92 €	81 583,92 €
Chap 204- Subventions d'équipement	5 000,00 €	0,00 €		0,00 €
Chap 21- Immobilisations corporelles	231 938,40 €	126 650,64 €	37 651,12 €	241 501,12 €
Chap 23- Immobilisations en cours	392 546,24 €	292 951,03 €		757 000,00 €
Chap 16- Emprunts et dettes assimilées	150 300,00 €	149 523,46 €		151 000,00 €
Chap 040- Op d'ordre de transfert entre sections	1 700,00 €	25 251,17 €		500,00 €
Chap 041- Opérations patrimoniales	21 826,64 €	21 826,64 €		0,00 €
R001- Déficit reporté N-1	150 468,85 €	150 468,85 €		185 797,45 €
<b>Total Dépenses d'Investissement (cumulé avec N-1)</b>	<b>1 003 780,13 €</b>	<b>797 173,04 €</b>	<b>48 153,04 €</b>	<b>1 417 382,49 €</b>



# Budget principal / Orientations budgétaires 2025

## Section d'investissement

Les **recettes de la section d'investissement** s'articulent principalement autour des deux grandes masses budgétaires : les dotations, fonds divers et réserves (composés notamment par les excédents de fonctionnement capitalisés), ainsi que les subventions d'investissement : subventions de l'état, appels à projets des différents partenaires publics (département, région, communauté de communes).

Conformément aux choix de l'équipe municipale, **le financement des dépenses d'investissement** s'effectue ainsi prioritairement **sur fonds propres, avec recherche de financements, et sans recourir à l'emprunt** afin de poursuivre le désendettement progressif de la commune en prévision du projet d'aménagement de la traversée nord-sud du centre-bourg en cours d'élaboration.

Les **dotations, fonds divers et réserves** se composent principalement de l'affectation d'une part du résultat 2024 de la section de fonctionnement, à hauteur de 422 563,93 € (excédents de fonctionnement capitalisés) auxquels s'ajoutent le FCTVA et les recettes liées à la taxe d'aménagement. Une attention particulière doit toujours être portée sur la section de fonctionnement, afin de ne pas amputer les capacités d'investissement sur fonds propres de la commune et de limiter le recours à l'emprunt pour les prochains projets d'envergure.

Les **subventions d'investissement** attendues sur l'exercice se montent à 367 241,96 euros, et concernent principalement les opérations suivantes :

- extension et rénovation de la mairie
- création de la liaison douce entre le centre-bourg et le domaine du Baugé
- aménagement du cimetière

Des subventions pour des opérations de moindre envergure restent également encore à percevoir : études thermiques et géothermiques, acquisitions des balises individuelles, etc. Des demandes d'aides ont été déposées début 2025 pour de nouvelles opérations, comme par exemple la création de chicanes asymétriques rue du 11 novembre pour réduire la vitesse des véhicules, la rénovation des trottoirs rue de Vilmorin, le parcours nogentais, la Micro-Folie.



# Budget principal / Orientations budgétaires 2025

## Section d'Investissement - Recettes

### Recettes d'investissement BP-CA 2024 / BP 2025

Chapitres budgétaires	BP 2024	CA 2024	RàR 2024	BP 2025
Chap 10- Dotations, fonds divers, réserves	465 271,90 €	473 733,45 €		502 563,93 €
Chap 13- Subventions d'investissement	178 156,59 €	82 959,60 €	95 196,99 €	367 241,96 €
Chap 16- Emprunts et dettes assimilées	0,00 €	250,00 €		0,00€
Chap 021- Virement section de fonctionnement	275 000,00 €	0,00 €		420 000,00 €
Chap 024- Produits des cessions	50 000,00 €	0,00 €		100 000,00 €
Chap 040- Op d'ordre de transfert entre sections	13 525,00 €	32 605,90 €		27 576,60 €
Chap 041- Opérations patrimoniales	21 826,64 €	21 826,64 €		
<b>Total Recettes d'Investissement (cumulé avec N-1)</b>	<b>1 003 780,13 €</b>	<b>611 375,59 €</b>	<b>95 196,99 €</b>	<b>1 417 382,49 €</b>



# Rapport des orientations budgétaires – Budget annexe Eau et Assainissement

- ✓ Résultats de l'exercice 2024
- ✓ Evolution des niveaux d'épargne 2023-2024
- ✓ Etat de la dette
- ✓ Orientations budgétaires 2025
  - Section d'exploitation
  - Section d'investissement



# Budget annexe Eau et Assainissement / Résultats

## Exercice 2024

Le **compte administratif provisoire 2024** donne les résultats suivants :

Section d'exploitation		
	2023	2024
Recettes	136 714,89 €	139 616,86 €
Dépenses	159 950,93 €	175 159,46 €
<b>Résultat Exercice</b>	<b>-23 236,04 €</b>	<b>-35 542,60 €</b>
Résultat N-1 reporté	168 111,47 €	144 875,43 €
<b>Résultat cumulé</b>	<b>144 875,43 €</b>	<b>109 332,83 €</b>

Section d'Investissement		
	2023	2024
Recettes	163 192,23 €	157 024,72 €
Dépenses	152 877,13 €	94 685,45 €
<b>Résultat Exercice</b>	<b>10 315,10 €</b>	<b>62 339,27€</b>
Résultat N-1 reporté	456 450,58 €	466 765,88 €
<b>Résultat cumulé</b>	<b>466 765,88 €</b>	<b>529 104,95 €</b>

Hors résultat reporté de l'année N, le résultat budgétaire de l'exercice 204 de la **section d'exploitation** sera clôturée en déficit, à hauteur de - 35 542,60 €. Le résultat cumulé est en recul par rapport à l'exercice précédent et s'établira à la baisse à **109 332,83 €**.

En effet, bien que les recettes d'exploitation aient légèrement augmenté de +2,12 % (soit + 901,97 €), les dépenses ont augmenté de manière plus rapide, à hauteur de +9,51 % (soit + 15 208,53 €). Si les charges à caractère général ont été stables par rapport à l'exercice précédent, et s'établissent à 20 647,74 €, elles prennent en compte la fourniture du kit d'économies d'eau pour 12 321 €. La dotation aux amortissements a augmenté de 17 521,73 €.

En **section d'investissement**, le **résultat cumulé** sera excédentaire à hauteur de **529 104,95 €**, Les principales dépenses réalisées concernent l'analyse réglementaire des risques de défaillance du système d'assainissement, la rénovation de la clôture du forage d'eau potable au Baugé, la reprise d'un branchement d'eaux usées.

Les orientations budgétaires 2025 présentées dans le présent rapport ont été élaborées sur une **proposition d'affectation des résultats comme suit** :

Résultat Exploitation 2024 – montant à affecter :	109 332,83 €
Recettes Exploitation 2025 – excédent reporté (c/ 002) :	109 332,83 €

Résultat Investissement 2024 – montant à affecter :	529 104,95 €
Recettes Investissement 2025 – excédent reporté (c/ 001) :	529 104,95 €



# Budget annexe Eau et Assainissement

## Evolution des niveaux d'épargne 2023-2024

	CA 2023	CA 2024 estimé
Excédent de fonctionnement reporté N-1	168 111,47 €	144 875,43 €
Recettes réelles de fonctionnement	89 125,34 €	92 027,31 €
Sous-total Recettes de fonctionnement	257 236,81 €	236 902,47 €
Dépenses réelles de fonctionnement	22 960,94 €	20 647,74 €
Marge brute ou épargne de gestion	<b>234 275,87 €</b>	<b>216 254,73 €</b>
Frais financier DF chapitre 66	0,00 €	0,00 €
Epargne brute	<b>234 275,87 €</b>	<b>216 254,73 €</b>
Capital de la dette DI chapitre 16	25 474,90 €	25 474,90 €
Epargne nette	<b>208 800,97 €</b>	<b>190 779,83 €</b>

**Baisse des niveaux d'épargne en 2024** malgré la légère augmentation des recettes réelles de fonctionnement (+3 000 €) et la légère baisse des dépenses réelles (- 2000 €), en raison de la diminution de l'excédent de fonctionnement reporté N-1 (-23 000 €)

L'épargne brute s'établit à **216 254,73 € (soit -18 000 € environ)**.

L'épargne nette, qui correspond aux marges de manœuvre en matière d'investissement après remboursement du capital de la dette, recule et s'établit à **190 779,83 €**.



# Budget annexe Eau et Assainissement

## Etat de la dette

	CA 2023	CA 2024
Capital restant dû au 01/01/N	282 482,52 €	257 007,62 €
Remboursement capital de la dette	25 474,90 €	25 474,90 €
Nouvel emprunt	0,00 €	0,00 €
Capital restant dû au 31/12/N	257 007,62 €	231 532,72 €
Variation de l'encours		
Encours de la dette en € / habitant	98,39 €	88,88 €
Poids de la dette en années de recettes courantes	2,88	2,52
Poids de la dette en années d'épargne brute	1,10	1,07

Les **emprunts contractés par la commune sur le budget annexe** correspondent à quatre opérations d'équipement, sous la forme d'avances à taux zéro obtenues auprès de l'agence de l'eau Seine Normandie :

- construction de la station d'épuration : total des avances de 378 019 €
- réhabilitation des boites de branchement au Baugé : avance de 21 362 €
- travaux d'assainissement au Baugé : avance de 26 755 €
- réhabilitation d'une canalisation eaux usées: avance de 43 030 €

À la clôture de l'exercice 2024, l'**encours de la dette du budget annexe** s'établit à **88,88 € par habitant**, en deçà du niveau moyen national (204 € par habitant).

Ratios Dette	Nogent sur Vernisson 2024	Niveau moyen 2023 national
Encours de la dette en € / habitant	88,88 €	204 €

**Sur l'exercice 2025, la dette à rembourser sera de 25 474,90 €.**

Les investissements réalisés depuis le début du mandat s'effectuent sur fonds propre, permettant le **désendettement progressif de la commune**. Le tableau ci-contre indique l'évolution du **capital de la dette à rembourser sur 10 ans**.

Exercice	2025	2028	2034	2035
<i>Extinction emprunt</i>		<i>Avances Travaux Baugé</i>	<i>Canalisation Eaux usées</i>	<i>Station d'épuration 1<sup>er</sup> emprunt</i>
Capital de la dette à rembourser	25 474,90 €	22 266,90 €	17 449,47 €	3 639,85 €





# Budget annexe / Orientations budgétaires 2025

## Section d'exploitation

La **section d'exploitation du budget annexe primitif** s'équilibre à hauteur de **263 524,60 € HT**, compris l'excédent reporté N-1 de 109 332,83 €.

En plus des charges et recettes liées au fonctionnement des services publics d'eau potable et d'assainissement à la charge de la commune, le budget primitif prend en compte **la réforme des redevances de l'agence de l'eau**. En effet la commune devient assujettie aux redevances suivantes : **redevance pour la performance des réseaux d'eau potable** et **redevance pour la performance du système d'assainissement collectif**. Le délégataire percevra des contre-valeurs par le biais de la facturation aux usagers, les reversera à la commune qui pourra alors d'acquitter des nouvelles redevances.

Les **dépenses prévisionnelles** prennent en compte les orientations suivantes :

- ligne budgétaire pour la prise en charge des entretiens et réparations des réseaux, à hauteur de 52 000 €
- acquittement des redevances de performance auprès de l'agence de l'eau, à hauteur de 30 000 €
- amortissements des investissements réalisés par la commune, à hauteur de 154 676,75 €

En plus de l'excédent reporté, les **recettes prévisionnelles** s'articulent avec :

- recettes liées à la part communale (surtaxe) et aux contre-valeurs liées aux redevances de performance, perçues sur les facturations d'eau potable et d'assainissement collectif, à hauteur de 100 000 €
- redevances annuelles versées par le délégataire en charge de la gestion des services, à hauteur de 6 602,22 €
- amortissements des subventions reçues pour les investissements, à hauteur de 47 589,55 €

La part communale perçue sur les facturations d'eau potable et d'assainissement a été instaurée en 2012 ; sa part fixe et sa part variable applicable à la consommation sont inchangées depuis leur mise en place.



# Budget annexe / Orientations budgétaires 2025

## Section d'exploitation

### Dépenses d'exploitation BP-CA 2024 / BP 2025

Chapitres budgétaires	BP 2024	CA 2024	BP 2025
Chap 011- Charges à caractère général	97 000,00 €	20 647,74 €	68 000,00 €
Chap 63- Impôts, taxes et versements assimilés	0,00 €	0,00 €	30 000,00 €
Chap 65- Autres charges de gestion courante	1 200,00 €	0,00 €	1 200,00 €
Chap 67- Charges exceptionnelles	5 000,00 €	0,00 €	2 000,00 €
Chap 68- Dotations aux amortissements	1 200,00 €	1 200,00 €	1 200,00 €
Chap 022- Dépenses imprévues	7 693,14 €	0,00 €	6 447,85 €
Chap 042- Opérations d'ordre transfert en sections	159 311,72 €	153 311,72 €	154 676,75 €
<b>Total Dépenses d'exploitation</b>	<b>271 404,86 €</b>	<b>175 159,46 €</b>	<b>263 524,60 €</b>



# Budget annexe / Orientations budgétaires 2025

## Section d'exploitation

### Recettes d'exploitation BP-CA 2024 / BP 2025

Chapitres budgétaires	BP 2024	CA 2024	BP 2025
Chap 002- Résultat reporté	144 875,43 €	144 875,43 €	109 332,83 €
Chap 70- Vente de produits fabriqués	70 000,00 €	82 736,43 €	100 000,00 €
Chap 74- Subventions d'exploitation	2 000,00 €	0,00 €	0,00 €
Chap 75- Autres produits d'exploitation	6 939,88 €	9 290,88 €	6 602,22 €
Chap 042- Opérations d'ordre transfert entre sections	47 589,55 €	47 589,55 €	47 589,55 €
<b>Total Recettes d'exploitation</b>	<b>271 404,86 €</b>	<b>284 492,29 €</b>	<b>263 524,60 €</b>



# Budget annexe / Orientations budgétaires 2025

## Section d'investissement

La **section d'investissement du budget primitif** est construite autour d'orientations budgétaires déterminée par l'équipe municipale, auxquels s'ajoutent les investissements nécessaires au fonctionnement des services publics d'eau potable et d'assainissement à la charge de la commune. La section s'équilibre à **692 444,70 €**.

Les **enjeux liés à la performance des réseaux d'eau potable et d'assainissement** sous-tendent les investissements inscrits au projet de budget primitif 2025, avec notamment les actions suivantes :

### En matière d'assainissement collectif

- suite aux arrêtés préfectoraux de mise en œuvre pour la remise en conformité du système épuratoire, des travaux ont été réalisés sur la station d'épuration pour transformer le petit silo intégré au bâti de la station en volume de stockage supplémentaire afin de diminuer le volume des déversements en milieu naturel après pré-traitement lors d'événements pluviométriques importants ; ils seront pris en charge financièrement sur l'exercice 2025 (41 252,16 € HT)

### En matière d'eau potable

- suite aux préconisations du délégataire, afin de lutter contre les fuites sur réseaux, des travaux de renouvellement de canalisations d'eau potable sont prévus au budget primitif :

\* rue de Vilmorin, en amont des travaux de voirie qui seront réalisés par la communauté de communes (56 958 € HT),

\* rue du Gué Mulet (87 656,64 € HT), toujours en amont de travaux de voirie

- en conformité avec la réglementation, l'inspection télévisée décennale du forage d'eau potable des sacrés est prévue au budget primitif (6 820,20 € HT)



# Budget annexe / Orientations budgétaires 2025

## Section d'investissement

Enfin, le projet de budget primitif comprend la fin des études pour les schémas directeurs d'eau potable et d'assainissement, réalisés en groupement de commandes avec la communauté de communes, en prévision des transferts de compétence (8 202,88 €). En ce qui concerne, le schéma directeur d'assainissement, des investigations complémentaires (ITV et tests à la fumée) sont envisagées par le bureau d'études et pourraient entraîner des frais complémentaires.

Pour rappel, ces schémas directeurs permettront d'établir des programmes pluriannuels de travaux, tant sur les réseaux d'eau potable que sur les réseaux d'assainissement collectif, et devraient permettre à moyen terme d'améliorer leur performance en ciblant les secteurs avec les canalisations les plus critiques.

Ainsi les travaux réalisés pour le schéma directeur d'eau potable ont mis en évidence des tronçons pouvant présenter des risques liés aux CVM. Une campagne d'analyse pourrait être lancée sur 2025, en partenariat avec le délégataire selon le plan d'actions défini par l'ARS, pour un montant prévisionnel de 15 000 € HT.

Le programme d'investissements prévu au budget primitif 2025 est financé par les **recettes prévisionnelles de la section**, réparties autour des masses budgétaires suivantes :

- solde de la subvention DETR obtenue en 2024 pour la transformation du petit silo de la station d'épuration en volume de stockage complémentaire, à hauteur 8 663 €
- amortissements des investissements réalisés par la commune, à hauteur de 154 676,75 €
- solde d'exécution reporté de la section d'investissement, à hauteur de 529 104,95 €



# Budget annexe / Orientations budgétaires 2025

## Section d'investissement

### Dépenses d'investissement BP-CA 2024 / BP 2025

Chapitres budgétaires	BP 2024	CA 2024	RàR 2024	BP 2025
Chap 16- Emprunts et dettes assimilées	30 000,00 €	25 474,90 €		30 000,00 €
Chap 20- Immobilisations incorporelles	100 000,00 €	4 166,00 €	15 023,00 €	100 000,00 €
Chap 21- Immobilisations corporelles	100 000,00 €	17 455,00 €	41 252,16 €	120 000,00 €
Chap 23- Immobilisations en cours	330 000,00 €	0,00 €	144 616,64 €	370 000,00 €
Chap 020- Dépenses imprévues	18 487,85 €	0,00 €		24 855,15 €
Chap 040- Opérations d'ordre transfert entre sections	47 589,55 €	47 589,55 €		47 589,55 €
<b>Total Dépenses d'Investissement</b>	<b>626 077,40 €</b>	<b>94 685,45 €</b>	<b>200 891,80 €</b>	<b>692 444,70 €</b>



# Budget annexe / Orientations budgétaires 2025

## Section d'investissement

### Recettes d'investissement BP-CA 2024 / BP 2025

Chapitres budgétaires	BP 2024	CA 2024	BP 2025
Chap 001- Solde d'exécution reporté	466 765,68 €	466 765,68 €	529 104,95 €
Chap 040- Opérations d'ordre transfert entre sections	159 311,72 €	153 311,72 €	154 676,75 €
Chap 13- Subventions d'investissement	0,00 €	3 713,00 €	8 663,00 €
<b>Total Recettes d'Investissement</b>	<b>626 077,40 €</b>	<b>623 790,40 €</b>	<b>692 444,70 €</b>